

University of Waterloo
Département d'études françaises

FR 600

FR 600 Méthodes de recherche et communication professionnelle

Automne 2015

11h30 à 14h20, EV1-132

Coordonnées

Professeur(e): Tara Collington

Bureau: ML 334B

Téléphone: 519-888-4567 Ext 36123

Heures de consultation: l/m/v 9h30 à 11h20 / ou sur rendez-vous

Courriel: tcolling@uwaterloo.ca

Description

Ce cours d'introduction aux méthodes de recherche et à la communication professionnelle comprendra quatre volets:

1. Les outils de recherche (bibliographies, bases de données, les documents d'appui).
2. La présentation de projets professionnels écrits et oraux (le mémoire ou la thèse, les demandes de subvention, la description de postes, la présentation de projets et objectifs, la présentation des budgets, la transmission de l'information).
3. La dissémination des résultats de recherche (le colloque, la communication orale, le rapport gouvernemental, l'article professionnel, le blogue et la dissémination sur Internet).
4. Le marché du travail (demandes de bourses et de subventions, préparation d'un curriculum vitae et d'un dossier pédagogique, le portfolio, les emplois disponibles, comment répondre à une annonce de poste, les aptitudes et acquis transférables, la compréhension des média sociaux en communication professionnelle et en recherche).

Ce cours est obligatoire pour les étudiants et étudiantes de 2^e cycle et pour les étudiants de 3^e cycle n'ayant pas suivi de cours de méthodologie au niveau de la maîtrise. Ce cours comportera un demi-crédit, sans note (réussite ou échec).

Manuels et œuvres à l'étude

Aucun manuel n'est requis. Toute la documentation nécessaire sera affichée sur LEARN.

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Présentation orale et support visuel	Dates à déterminer	
Bibliographie ou liste de ressources	19 octobre	
Le curriculum vitae universitaire ou entreprise	9 novembre	
Proposition de communication / Réseaux sociaux	23 novembre	
Un syllabus de cours ou un projet de demande de fonds	30 novembre	
Total		PASSAGE/ÉCHEC

Présentation orale et support visuel

- L'étudiant(e) choisira un sujet de recherche ou d'information complexe et fera un exposé oral en classe (20 minutes) ; à noter : l'intérêt du sujet ou de l'information, les recherches à effectuer, les implications, et l'état présent de recherche ou d'action dans ce domaine.

Bibliographie ou liste de ressources

- L'étudiant(e) préparera une bibliographie ou une liste de ressources commentée sur le sujet de l'exposé (minimum de 10 ouvrages : livres, articles, sites Internet, etc.)

Le curriculum vitae universitaire ou format-entreprise

- Un curriculum vitae en format académique ou format-entreprise (maximum de 3 pages)

Proposition de communication / Réseaux sociaux

- Une proposition de communication (maximum de 500 mots) ou un plan de développement d'une page d'information dans les réseaux sociaux.

Un syllabus de cours ou un projet de demande de fonds

- Un syllabus de cours ou un projet de demande de financement (maximum de 3 pages).

Plan du cours

Selon le rythme du groupe, il est possible que ce programme soit légèrement modifié.

Semaine	Date	Matière Thème	Évaluations
1	14 sept	<ul style="list-style-type: none">• Introduction au cours• Introduction aux champs de recherche au département• Le monde académique et le monde professionnel• La circulation de l'information dans la société contemporaine• Discussion sur l'image sociale des individus	
2	21 sept	<ul style="list-style-type: none">• Introduction à la recherche• L'approche vs la méthodologie• La bibliographie académique• La bibliographie raisonnée/annotée• La liste de documentation dans un contexte professionnel• La crédibilité des sources	
3	28 sept	<ul style="list-style-type: none">• Les conventions bibliographiques suite• La demande de bourse• La demande de fonds pour un projet	
4	5 oct	<ul style="list-style-type: none">• Parler devant un public• La présentation universitaire• La présentation professionnelle• Les supports visuels	
5	19 oct	<ul style="list-style-type: none">• La dissémination de la recherche : le colloque• Comment participer à un colloque• La proposition de communication• Le poster de recherche• La proposition de projet	<ul style="list-style-type: none">• La bibliographie ou la liste de ressources annotée
6	26 oct	<ul style="list-style-type: none">• La recherche suite : l'approche théorique vs la méthodologie• L'état de la recherche	
7	2 nov	<ul style="list-style-type: none">• Le curriculum vitae : universitaire, professionnel, commun canadien• L'utilisation institutionnelle des médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Academia.edu, Twitter, etc.)	

8	9 nov	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement en Ontario : facultés d'éducation, qualifications, etc. • L'enseignement en milieu universitaire • Le dossier pédagogique • Le syllabus de cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Le curriculum vitae
9	16 nov	<ul style="list-style-type: none"> • La dissémination de la recherche : publication en milieu universitaire • La dissémination de l'information : la création d'une page Facebook institutionnelle, les rapports et brochures, etc. 	
10	23 nov	<ul style="list-style-type: none"> • Le monde universitaire : la profession de professeur • Le poste, la permanence et la promotion • L'entretien en milieux académique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • La proposition de communication / réseaux sociaux.
11	30 nov	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion du courriel professionnel • Discussion sur l'impact des médias sociaux sur la vie professionnelle • Conclusions 	<ul style="list-style-type: none"> • Le syllabus de cours / le projet de demande de fonds

Règlements du cours

Remise des travaux

La remise tardive d'un travail (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5% par jour.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage](#) and the [Arts Academic Integrity Office](#) Webpage for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4](#) (<https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70>). When

in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline](#) . For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](#).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals](#).

Note for Students with Disabilities

The [AccessAbility Services](#), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.